



FLASH INFO

N°12

8 octobre 2026

DE LA DITP A LA DITSP QUELS OBJECTIFS ?



INTRODUCTION

Lors d'un Groupe de Travail qui s'est tenu le 22 septembre 2026, Pierre BOUILLON, nouveau Délégué interministériel à la transformation publique (DITP), nous a présenté la nouvelle organisation et les missions de la future Direction Interministérielle de la Transformation et des Services Publics (DITSP).

Cette présentation a appelé beaucoup de questions et d'interrogations sur les réelles intentions de cet élargissement du périmètre d'action de la DITP aux services publics.

LES OBJECTIFS DECLARES

Monsieur Bouillon a présenté cette réorganisation comme devant « **renforcer à la fois la politique d'accès et de qualité des services publics** et les capacités de transformation internes de l'Etat au service de cet objectif », ceci afin de « **mieux répondre aux attentes des Français** vis-à-vis de leurs services publics et en matière de simplicité, de qualité, d'efficacité et de proximité ».

Pour ce faire, la DITSP va regrouper les missions de la DITP de pilotage des démarches interministérielles en matière de qualité de service et d'accès aux services publics, et les missions d'amélioration des démarches en ligne et de leur accessibilité qu'exerce une partie de la DINUM. La DITSP devrait donc compter 243 agents, soit les 185 agents actuellement en poste à la DITP (142 contractuels et 43 titulaires) et 58 agents venant de la DINUM.

Selon Pierre Bouillon, cette démarche sera bénéfique pour :

- Les usagers : des services publics plus simples, plus humains et plus adaptés ;
- Les administrations : une offre d'accompagnement plus intégrée ;
- Les agents : un accompagnement et des méthodes de travail plus fluides.

Sur l'avenir des agents impactés par cette restructuration, Pierre Bouillon a affirmé que « Nul agent ne doit être perdant du fait de la réorganisation, y compris en matière de rémunération ». Un point de vigilance important !

La présentation de cette réorganisation a été un modèle de langue de bois.

Pour l'UNSA-Cefi, la création de cette nouvelle direction répond à la volonté de Matignon de réformer la communication de l'Etat dans la perspective des échéances de 2027. Matignon a en effet, lors d'une réunion interministérielle qui s'est tenue le 31 mars 2026, défini 23 "objets de communication interministériels" comme prioritaires pour 2026-2027. Parmi ces priorités : la mobilisation des électeurs et l'amélioration de l'accès aux services publics !

La DITP, bras armé de l'Etat pour mettre en œuvre la destruction de la fonction publique va maintenant s'attaquer à ce qui reste de nos services publics en devenant la DITSP.

Affirmer vouloir « **renforcer la politique d'accès et de qualité des services publics** » a été perçu comme une provocation dans un contexte où nos services publics sont « à l'os » et une propagande pré-électorale qui vise à calmer la grogne qui monte un peu partout dans notre pays.

L'UNSA-Cefi a également trouvé inacceptable que l'Administration déclare aux organisations syndicales que cette nouvelle organisation, découverte seulement le 22 septembre, devait obligatoirement être validée avant la fin 2026, soit lors du CSAC du 14 octobre. **Pourquoi une telle urgence ?** Nous n'avons obtenu aucune réponse à cette question.

Notre priorité est maintenant l'avenir et la qualité de vie au travail des agents de la DITSP. Le DUERP/PAP 2025 de la DITP était éloquent :

- Un turnover élevé,
- Une surcharge de travail due aux postes vacants,
- Une précarité de l'emploi : contractuels en CDD, titulaires détachés,
- Une inquiétude de fond en raison des nombreux changements d'orientation gouvernementale pour des agents en majorité contractuels dont le poste est directement lié aux priorités ministérielles qui fluctuent.

L'UNSA-Cefi veillera à ce que l'engagement pris par Pierre Bouillon d'accompagner chaque agent lors de cette réorganisation, y compris en matière de rémunération, soit respecté.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes victimes ou témoins de difficultés lors de cette réorganisation.

Retrouvez nos informations
sur notre site



UNSA-Cefi

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Centrale Économie Finances Industrie

Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1

139, rue de Bercy - Télédéc 656

75572 PARIS CEDEX 12

Tél : 01 53 18 60 92

Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr